

Le projet **HOP** répondait à l'objectif principal de développer la mobilité européenne et d'amplifier l'effet de synergie déjà mis en place au niveau des partenariats et de toutes les actions de mobilités existantes.

Cela passait par l'amplification des mobilités des apprenants et des personnels de l'enseignement professionnel de l'académie de Rennes, au niveau européen. Le projet HOP a ainsi rassemblé 15 établissements, répartis sur toute l'académie de Rennes, incluant des établissements publics et privés, urbains et ruraux ; il a permis, entre septembre 2018 et février 2021, la réalisation de **134** mobilités de formation: **106** pour les apprenants, et **28** pour les personnels.

Le projet a pleinement atteint ses objectifs principaux :

Pour les apprenants

- renforcement des compétences professionnelles et interpersonnelles,
- développement des compétences linguistiques et culturelles,
- développement de la citoyenneté et du sentiment d'appartenance à l'Union Européenne,
- amélioration considérable des chances de réussite de poursuite d'études et d'employabilité. Après l'obtention du diplôme préparé, les apprenants qui ont bénéficié d'une mobilité ont poursuivi leurs études (76%), ou ont trouvé un emploi dans l'année (23%).

Pour les personnels

- renforcement des compétences professionnelles,
- échange de bonnes pratiques pédagogiques et professionnelles,
- renforcement de la pédagogie par projet,
- développement de l'acquisition de compétences à la mobilité,
- renforcement de la cohésion des équipes impliquées autour d'un projet commun,
- amplification du rayonnement des différentes formations professionnelles en dynamisant l'enseignement et en décroissant les apprentissages.

Pour les établissements du consortium

- renforcement de la coopération entre tous les acteurs à l'intérieur des établissements (interdisciplinarité) et entre ces établissements,
- mutualisation de l'expérience et des partenaires,
- gestion facilitée des mobilités par le portage en consortium, montée en compétence des établissements sur la gestion de projets internationaux,
- développement de l'internationalisation des établissements,
- valorisation de l'image et amplification de l'attractivité de l'enseignement professionnel.

Les mobilités ont concerné les publics suivants :

Pour les apprenants : des jeunes souvent issus de milieux sociaux modestes, ayant de moindres opportunités, qui préparaient des diplômes du CAP au Bac Professionnel. Grâce au consortium, un plus grand nombre d'entre eux a pu effectuer en Europe des périodes de formation en milieu professionnel d'une durée moyenne de 3 semaines dans différents secteurs. Pour ce faire, ils ont bénéficié avant, pendant et après la mobilité d'une préparation et d'un suivi de qualité, qui leur a permis d'optimiser cette période à l'étranger. A l'issue de leurs mobilités, les apprenants ont manifesté à 93,5% être très satisfaits de leur expérience.

Pour les personnels, il s'agissait d'enseignants en matière générale ou techniques, et de personnels de direction. Les bénéficiaires de mobilités ont pu se former au sein d'organismes de formations, ou en entreprise, pour une durée moyenne de 6 jours.

Le consortium a pu s'appuyer sur les précédentes expériences académiques en matière de gestion de projets européens. Les référents des établissements scolaires ont ainsi pu prendre appui sur l'aide et les conseils apportés par l'animation de la DAREIC et par le suivi administratif et financier du GIP-FAR. Cela leur a permis de se consacrer entièrement, pour ces mobilités d'apprenants et de personnels, aux objectifs et résultats à atteindre. Le consortium a fonctionné par l'intermédiaire de deux entités :

- Un comité stratégique composé des référents opérationnels, du DAREIC et du directeur du GIP-FAR, également DAFPIC. Son rôle essentiel a été de déterminer la stratégie globale du projet et d'en suivre la mise en œuvre opérationnelle.

- Un comité technique qui a réuni tout au long du projet les référents des établissements. Il lui revenait de mobiliser les ressources existantes pour atteindre les résultats attendus. Pour cela, il a assuré le rôle de mutualisation des outils des mobilités, et de diffusion et de valorisation de ces dernières. Ce comité avait également la responsabilité d'amplifier le réseau entrepreneurial et pédagogique européen.

Fort du succès de ce premier opus, et afin de prolonger la dynamique collaborative impulsée par ce consortium, le projet HOP se prolonge en 2021-2022 par le projet "**HOPE**", qui inclut les 15 membres du groupe originel, et intègre 3 nouveaux établissements. Les membres du consortium HOPE vont également pouvoir pérenniser les actions de mobilités durant la programmation Erasmus+ 2021-2027, en intégrant le consortium de **l'accréditation Erasmus+ EFP** (Enseignement et Formation Professionnelle), obtenue par le GIP-FAR en 2021.